

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

COMMUNE DE MAUREILLAS-LAS-ILLAS



PERMIS D'AMENAGER
Vu pour être annexé à l'arrêté
n° 06610619B0001 du 25/10/2019
Le Maire,

Le Maire
ARND BORDANEIL

Lotissement



ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

Maître d'ouvrage	
HECTARE S.A. 1, Boulevard Kennedy, 66 100 PERPIGNAN Tél : 04 68 63 64 65 Fax : 04 68 63 64 64	

MAIRIE DE MAUREILLAS LAS ILLAS

Reçu le 21 FEV. 2019

PA 12

URBANISME

Février 2019

ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

Nous soussignés :



HECTARE S.A.
1, Boulevard Kennedy,
66 100 PERPIGNAN
Tél : 04 68 63 64 65
Fax : 04 68 63 64 64

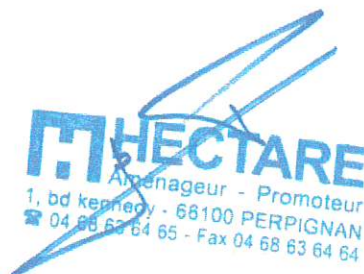
Aménageur du terrain sis sur la commune de **MAUREILLAS-LAS-ILLAS**

Cadastré section AN n°28.

Nous nous engageons en application de l'article R 442.7 du Code de l'Urbanisme :

- D'une part à constituer une Association Syndicale des acquéreurs des lots du lotissement « **LAS FEIXES II** » à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public.
- D'autre part, à provoquer la réunion d'une Assemblée syndicale, dans le mois suivant l'attribution de la moitié des lots ou au plus tard l'année suivant l'attribution du premier lot, afin de substituer à l'organe de l'administration provisoire du premier lot, un organe désigné par cette Assemblée.

Fait à Perpignan,
Le 20 Février 2019,


HECTARE
Aménageur - Promoteur
1, bd Kennedy - 66100 PERPIGNAN
☎ 04 68 63 64 65 - Fax 04 68 63 64 64

